



Arrêt des rejets et émissions toxiques de Rouyn-Noranda

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Des propos indignes d'un premier ministre, dénonce le comité ARET

Rouyn-Noranda, le jeudi 10 octobre 2019 – Le comité ARET est choqué d'entendre le premier ministre Legault mentionner qu'il croit que les « risques pour la santé sont minimes ». Le comité ARET n'a pas la même définition d'un « risque minime ».

« Le premier ministre devrait lire lui-même le rapport, lâcher les « croyances » et se fier sur les connaissances. Nous sommes exposés à des agents dangereux (arsenic, plomb, cadmium), qui entrent dans le corps de nos enfants et le nôtre, et il est prouvé que ces agents dangereux ont des effets sur la santé. Que faut-il de plus au premier ministre? S'indigne Valérie Fournier, porte-parole.

Le comité convient qu'il ne s'agit pas d'une épidémie qui tue en 24 heures mais ces agents dangereux grugent la santé de la population à petit feu, de façon continue et chronique, attaquent le système nerveux, le développement des enfants, contribuent à de nombreux cancers (poumon, du foie, de la vessie, du rein, de la peau et de la prostate) et à plusieurs autres problèmes de santé. Le rapport de la Direction de la santé publique (DSP) mentionne également *qu'une exposition continue à des concentrations de 15ng/m³, ne permettrait pas de protéger des enfants des effets neurotoxiques pouvant être induits par l'arsenic (p.56)*

C'est sur la base du principe de précaution que la DSP exige des actions concrètes et immédiates pour offrir un environnement sécuritaire aux enfants et à la population. Comment la population peut-elle avoir confiance à ses dirigeants lorsqu'elle entend des propos du genre?

« Pour nous le risque n'est pas minime, il est intolérable. On ne peut négocier la santé de nos enfants », ajoute Mireille Vincelette.

ARET est un comité de parents d'enfants du quartier Notre-Dame de même que de citoyens et citoyennes mobilisé.e.s pour protéger la santé de leurs enfants et de toute la population de Rouyn-Noranda. Il a été mis en place à la suite des premiers résultats de l'étude de biosurveillance effectuée l'automne 2018 auprès d'enfants du quartier Notre-Dame à Rouyn-Noranda. Il demande entre autres au gouvernement québécois qu'il fasse respecter la norme provinciale de 3ng/m³ d'arsenic dans l'air à Rouyn-Noranda.

-30 -

Pour information :

Nicole Desgagnés

Responsable des relations avec les médias

Desgagnes.nicole@gmail.com

Cell. : 819 277 8890 D : 819 764 4700